L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 25. SAMEDI 9 AOUT 1919. Le № 0 fr. 30 / 0 mk. 60

SUR LES MARGES DU PROBLÈME POLONO-TCHÈQUE.

Il y a quelques jours que les pourparlers polono-tchèques se sont terminés à Cracovie, le cours desquels fut guetté avec le plus vif intérêt par la presse et la société polonaises. Les délégués polonais avaient été inspirés de tant de bonne volonté, que trouver une solution amicale entre deux nations fraternelles dans cette de toute part regrettable querelle semblait chose imminente. Malgré cela la conférerence n'apporta aucun résultat positif; plutôt elle devint dans ce conflit déchainé par la presse et la nation tchèque un épisode insignifiant. La faute en est aux Tchèques qui ne s'efforcèrent même pas de présenter à la conférence d'arguments méritoires, s'obstinant à répéter leur formule bien connue „de nécéssités économiques". L'attitude conciliante des Polonais se heurta contre une opposition systématique de la part des Tchèques, qui ne se donaient même pas la peine de la motiver d'une manière explicite. Le thème capital autour duquel se rangeaient les débats de la Conférence de Cracovie était bien naturellement la question de la Silésie, le problème de frontières dans le district de Cieszyn, question qui avait été commentée et discutée longuement dans la presse parisienne tant que ses motifs sont bien connus de la société française. Cependant il est non seulement question de frontières dans la Silèsie de Cieszyn entre les Polonais, seuls possesseurs légitimes de cette terre, et les Tchèques — mais il s'agit en outre dans le territoire de l'ancienne Autriche des pays du Spisz, de l'Orawa et de Trentschin, comitat de la Hongrie du Nord. Ces territoires situés au Sud de la Galicie touchaient également à la Silésie habitée par une population entièrement polonaise avec un pourcent insignifiant de Slovaques immigrés. Présentant leurs droits à ces trois comitats, les Tchèques ont constamment recours à l'histoire. Ce point de vue est complètement infondé. On sait que le Spisz polonais avait été envahi en l'an 1769 par l'Autriche; ce fait, comme l'ont prouvé les premières autorités scientifiques, entre autres l'historien français Edmond Sorel, a donné la première impulsion au partage de la Pologne. Il n'y va pas aux Polonais, qui tendent à réunir ces territoires à la Pologne, comme l'affirment les Tchèques, à augmenter le territoire polonais de quelques villages limitrophes, mais il est question de 100,000 Polonais qu sont unis par de forts liens de culture à leur mère patrie et tout coeur et âme appartiennent à la Pologne.

Le conflit de l'Orawa, du Spisz et de Trentschin est connu en Europe plutôt du côté anecdotique (conversation de M. Wilson avec les montagnards du Spisz) et se distingue par un détail caractéristique. Les Polonais n'ont pas besoin d'avoir recours aux opinions des autorités scientifiques polonaises, pour prouver la nationalité desdits territoires — les Tchèques l'ont fait eux-mêmes en posant le principe incontestable du caractère national polonais de ces 3 comitats. Il suffit de citer le nom du savant tchèque Poliwka.

A l'heure actuelle, les Tchèques contestent aux Polonais tout droit de propriété à ces terres, se référant à des droits historiques qui n'ont jamais existé.

La population du Spisz, de l'Orawa et de Trentschin ne représente pas un élément conscient en fait de nationalité; la faute en est au gouvernement hongrois qui s'efforçait à l'aide de la religion et de l'école à slovaquiser le pays. Cependant les classes intelligentes sont polonophiles; ici comme fait décisif devait être considérée la belle langue polonaise que parlent tous les habitants.

Les Tchèques propagent la nouvelle, que la population du Spisz et de l'Orawa n'est pas consciente en fait de nationalité. Pourquoi n'envisagent-ils pas de la même manière toute la Slovaquie qui l'est encore de beaucoup moins sous ce rapport?

La question de l'Orawa, de Trentschin et du Spisz avait été traitée dans le conflit polono-tchèque en passant jusqu'alors, elle le fut de même dans la conférence de Cracovie. Il est cependant a espérer qu'elle sera en peu de temps autrement appréciée et appuyée par les cercles officiels polonais.

DOCUMENTS.

La loi sur la ratification du traité de paix.

Art. 1.

La Diète de la République polonaise confirme le traité de paix entre les Puissances Alliées et Associées et l'Allemagne signé par les représentants de la République à la conférence de la paix à Paris, M. M. Ignace J. Paderewski et Romain Dmowski à Versailles, le 28 Juin 1919, le procès-verbal signé par les mêmes représentants à la même date et le traité entre les Puissances Alliées et et Associées et la Pologne signé par les mêmes représentants à Versailles le 28 Juin 1919.

Art. 2.

La Diète de la République polonaise autorise le chef de l'Etat, Joseph Piłsudski à signer au nom de la République polonaise la ratification des deux susdits traités ensemble avec les procès-verbaux du Juin 1919.

Art. 3.

L'exécution de ladite loi est confiée a M. le Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères.

Résolutions de la Diète, relatives à la ratification du traité de paix.

La Diète invite le Gouvernement:

1) A former immédiatement une commission pour entamer des pourparlers avec le gouvernement allemand au sujet de l'échange de villes et villages polonais situés sur la frontière et restant sous la domination allemande contre les endroits limitrophes allemands attribués par le traité à la Pologne.

2) A s'adresser à la Ligue des Nations pour demander que les Polonais, habitants de l'Allemagne obtiennent les mêmes droits qui sont accordés par le traité avec l'Allemagne aux minorités nationales en Pologne.

3) A s'adresser immédiatement en vertu du paragr. 4 du traité de paix avec l'Allemagne à la Ligue des Nations pour qu'une place permanente dans le Conseil de la Ligue soit accordé au représentant de la Pologne, vu que cet Etat a eu pour base de sa politique dans le cours des siècles passés les principes reconnus actuellement par la Ligue des Nations.

4) A entreprendre immédiatement des démarches pour faire supprimer le par. 18 du traité des Puissances Alliées et Associées avec la Pologne.

5) A donner les ordres nécessaires et à présenter des projets de loi pour former de la Vistule dans le plus bref délai une artère de premier ordre.

6) A présenter sans délai à la Diète les projets nécessaires pour l'introduction immédiate d'un tarif douanier uniforme pour toute la Pologne.

7) A déclarer dans le plus bref délai l'accès de la Pologne aux conventions internationales spécifiées dans l'annexe 1 du par. 19 du traité des Puissances Alliées et Associées avec la Pologne.

8) A assurer une part convenable à la Pologne dans chacune des échéances de dédommagement qui doivent être payées par l'Allemagne.

9) A faire unir la part des dettes de la Russie incombant à la Pologne d'après le par. 21 du traité avec la Pologne, à la réparation des dommages de guerre due à celle-ci de la part de la Russie.

10) A constater que les décisions du par. 21 du traité des Puissances Alliées

et Associées avec la Pologne ne peuvent se rapporter qu'aux dettes de l'Empire de Russie fondées sur des titres de droits reconnus par la Russie antérieurement à la date du 30 mars 1917.

11) A entreprendre immédiatement des démarches pour que la Pologne prenne part à la conférence internationale sur le travail.

12) A s'adresser à la Ligue des Nations pour que les décisions du traité des Puissances Alliées et Associées avec la Pologne sur les droits des minorités différant par la nationalité, la langue ou la religion, soient mises en accord avec le droit de pleine souveraineté revenant à la Pologne a l'égal des autres Etats qui font partie de la Ligue des Nations.

La prise de Mińsk par les Polonais.

Communiqué de l'état-major Polonais date du 9 août:

Front Lithuanie et Ruthénie Blanche. Les attaques des forces bolchévistes prépondérantes conduites vers la seconde moitié de juillet, ayant pour but la reprise de Mołodeczno et Wilejka, furent repoussées grâce à l'héroïsme de nos troupes. Le résultat de ces trois semaines de batailles fut la prise des terrains dans la direction de Mińsk. Nos renforts dirigés sur ce front au commencement de juillet nous permirent de passer à l'offensive. Cette action sur un front de l'étendue de 180 kilom. et aboutissant à un encerclement complet de l'ennemi, atteignit tout à fait son but. Les détachements du groupe de Polésie après une marche fatiguante de plusieurs jours à travers les marais de Polésie battant l'ennemi en brèche, conquirent dans la nuit du 5 sur le 6 août Słuck, occupant d'une telle façon le point central de l'étape ennemie sur le secteur Baranowicze. Après une contre-attaque repoussée, ce groupe se dirigea sur l'arrière de l'ennemi près Nieśwież. Pendant les batailles du 6 et 7 août notre armée de l'aile droite et notre front fort de de deux brigades chassèrent l'ennemi de la ligne des anciennes tranchées russes, conquirent Kleck, Nieśwież et Mir. Le 8 août se joignit le centre et l'aile gauche du front assaillant attaquant en même temps les directions Kojdanowo et Mińsk. Les détachements de cavalerie dirigés sur Smolewicze coupèrent la liaison ennemie entre Mińsk et Borysowo. Au nord de Mińsk deux divisions bolchévistes résistèrent avec acharnement sur des lignes bien techniquement fortifiées défendant dans un dernier effort Mińsk. Après une bataille acharnée de six heures nos armées rompirent la résistance ennemie. Après midi l'ennemi commençait une retraite désordonnée dans la direction de Borysow et Bobrujsk. A 19 heures entrèrent nos premiers détachements à Mińsk. Le front bolchéviste entre Ilia et les marais de Polésie fut ébranlé par notre attaque concentrique. Nos armées avancent poursuivant l'ennemi en retraite précipitée. Le butin en prisonniers et munition n'est encore pas calculé. Dans les dernières batailles rivalisèrent les soldats du Royame de Pologne, de Posnanie, de Lithuanie et de Ruthénie Blanche, leur heroïsme et l'effort commun de tous les genres d'armes nous donnèrent la victoire sur l'ennemi prépondérant.

L'anniversaire du 6 août.

La date du 6 août n'est pas un anniversaire politique. Ce jour-là les légions polonaises commandées par le gén. Piłsudski franchirent pour la première fois la frontière de la Pologne russe et commencèrent le combat pour l'indépendance de ce pays. Ce n'est point pour les puissances centrales que les Polonais se déclaraient ce jour-là. C'est en vain que la perfidie prussienne tâchait de leur souffler ce motif. L'internement du gén. Piłsudski à la citadelle de Magdebourg l'a suffisamment démenti dans la suite. Non, ce n'est pas les Puissances Alliées qu'allait attaquer le jeune soldat polonais! Ce soldat, descendant en ligne droite de l'ancien légionnaire napoléonien qui allait porter ses blessures non encore guéries dans les marécages pestiférés de San-Domingo ou sur les champs glacés deMoscou — partout ou il voyait une lueur d'espérance pour la résurrection de sa patrie — ce soldat bien connu dans la chanson populaire polonaise, ce soldat toujours le même, allait encore une fois sceller par son sang le désir ardent de voir sa patrie libre enfin du joug des oppresseurs.

C'est la mémoire de cet héroïque soldat polonais que la nation entière célébrait dans la journée du 6 août 1919, cinquième anniversaire de celle où commença le baptême sanglant des dernières légions polonaises, légions qui se formèrent dans la suite de la guerre en France, en Russie, en Amérique, partout où le lé-

gionnaire voyait flotter devant ses yeux l'aigle blanc, et devant son âme la vision d'une Pologne indépendante.

Le Commandant en chef a publié à cette date l'ordre du jour suivant:

„Soldats!

Depuis la chute de la Pologne chaque génération se prenait à combattre pour recouvrer l'indépendance perdue, chaque génération envoyait au champ d'honneur des soldats comme représentants de la Patrie, pour qu'ils écrivissent en lettres sanglantes sur les pages de l'histoire les paroles: „La Pologne vit encore". Ils succombaient à la violence, ils allaient à la mort en soldats fidèles, ils allaient peupler les plaines glacées de la Sibérie ou bien se répandaient en exilés dans le monde entier.

Après la dernière défaite de 1863 une nuit obscure, une nuit desespérée s'étendit sur la Pologne. Il semblait que les nouvelles générations n'oseraient plus aller au combat, que les usurpateurs avaient triomphé pour toujours. Le nom de Pologne fut rayé de la mémoire du monde et la nation fut réduite à la misère, comme tout esclave.

Lorsque vint la guerre mondiale, la Pologne se trouva en face à un problème terrible. Les frères devaient aller contre leurs frères, les fils devaient prendre les armes contre leurs pères, car la guerre entre les usurpateurs forçait des centaines de milliers de Polonais à se combattre réciproquement non pour leur propre existence, mais pour le bien de leurs maîtres et oppresseurs. C'est en ce moment pénible qu'un groupe de jeunesse, d'ouvriers et de paysans se réunit dans la partie la moins opprimée de la Pologne, à Cracovie, pour essayer de combattre non sous un drapeau étranger, mais sous leur propre étendard national, pour périr au champ d'honneur non en soldats étrangers, mais en soldats polonais.

C'est le 6 août qu'un détachement formé de la sorte sous mon commandement prit les armes comme première compagnie de la future armée polonaise.

C'était une naissance nouvelle du soldat polonais.

Au milieu des peines de la guerre, sur le champ de bataille, dans les prisons, les camps et les tranchées, cet anniversaire fut célébré comme fête militaire. Aujourd'hui, que la date du 6 août survient pour la première fois dans la Patrie libre et réunie, je vous envoie à vous tous, comme le plus ancien soldat de la génération présente et comme commandant en chef de l'armée polonaise, mes salutations.

Dans quel endroit que vous vous trouviez, si c'est dans une patrouille solitaire, si c'est dans une tranchée de tireurs ou bien aux exercices de garnison, souvenez-vous en ce jour-là de tous nos prédécesseurs qui sont succombé soit au champ d'honneur soit dans la misère de la captivité et de l'exil. Et que votre poitrine se gonfle en même temps d'orgueil que vous n'êtes plus esclaves chez des étrangers, mais citoyens libres de la Patrie Indépendante appelés à la défendre devant les tentatives de tout ennemi quel qu'il soit!"

Des dépêches d'hommage à cause de l'anniversaire affluent de toutes les parts du pays à l'adresse du Généralissime qui se trouve actuellement à Wilno.

Les fêtes militaires en l'honneur de cette date se trouvant ajournées par suite de l'absence du Commandant en chef, des solennités n'ont eu lieu à la date du 6 août que dans les garnisons particulières.

L'une de ces fêtes qui eut lieu dans le camp de réserve à Jabłonna, se déroula en présence du gén. Massenet, membre de la mission militaire française à Varsovie.

Le général français envoya le lendemain une missive au bataillon de rés. du 1-er rég. d'inf., dans laquelle il exprime sa joie et sa fierté d'avoir pu se trouver au nombre de ses collègues polonais pour honorer l'anniversaire de l'entrée des légions polonaises sur les territoires qui devinrent le théâtre de la Grande Guerre Mondiale.

Le général Massenet assure qu'il gardera un profond souvenir de la manifestation militaire dont il fut témoin ce jour-là. Le défilé des troupes après le service solennel fit une excellente impression sur le représentant de l'armée française, en lui donnant la meilleure idée de la force et de la discipline militaire de ces divisions.

Le général termine sa missive en exprimant la confiance que la Pologne, appuyée sur une armée qui se développe d'une manière aussi brillante, saura occuper la place qui lui est due parmi les grandes nations de l'Europe.

LES MARCHES DE L'EST.

Une délégaton de la Volhynie à Varsovie.

Les représentants d'un congrès de délégués de la Volhynie qui a eu lieu dans cette province—sont arrivés le 1 août à Varsovie.

Les délégués deposèrent auprès des autorités relatives un procès-verbal des débats du congrès. Ils furent ensuite reçus à une série d'audiences par MM. le maréchal de la Diète, le chef du département du ministère des affaires étrangères pour les marches de l'Est et Mgr. Ratti. A la première de ces audiences ils deposèrent la résolution du congrès exprimant le ferme désir d'appartenir à la Pologne et de pouvoir envoyer au plus tôt leurs députés à la Diète.

Les délégués se sont présentés également devant le gouvernement civil des marches de l'Est en demandant des secours pour l'instruction publique en Volhynie et en déposant un mémoire spécial sur la question agraire.

Les délégues furent enfin reçus par MM. les ambassadeurs de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en leur présentant un mémoire portant leurs signatures et la résolution du congrès. Dans le nombre des délegués se trouvaient les représentants des colons tchèques et allemands et celui de la population d'audelà du front, qui parla au nom de la grande association anti-bolchévique composée de Ruthènes, de Tchèques, d'Allemands et de Polonais.

Une délégation des cheminots de Wilno à Varsovie.

Les employés et fonctionnaires du noeud de voies ferrées qui se trouve à Wilno, ont envoyé à Varsovie une délégation laquelle, outre une copie de la déclaration déposée auprès du Conseil des Quatre et demandant une commission spéciale pour constater les violences faites par le gouvernement lithuanien sur les Polonais à Kowno, présenta des adresses au Chef de l'Etat, à la Diète, à M. le président du Conseil et une adresse aux mains de M. le ministre des affaires étrangères pour être présentée au Saint-Siège.

Chacune de ces adresses exprime la joie et la reconnaissance pour avoir été libérés de esclavage et le désir de rester unis à jamais à la République polonaise. Dans l'adresse présentée à la Diète il est dit entre autres que l'appartenance à tout autre Etat que l'Etat polonais, serait considérée par les soussignés comme un tort et une violence qu'on leur aurait infligé.

La question de la Galicie Orientale.

Les délégués du gouvernement polonais à Paris pour la question de la Ruthénie Rouge (Galicie orientale) MM. le dép. Dąbski et Loewenherz, sont rentrés à Varsovie après avoir conféré dans la capitale française, en compagnie d'un troisième représentant polonais, le cte. Skarbek, avec le gén. Lerond, président du comité de l'Entente pour les affaires polonaises, M. Bourdillon, membre américain du même comité et le prof Lord, représentant des Etats-Unis.

Les délégués ont rendu compte de leur mission à M. le Président du Conseil en présence de MM. le Ministre de l'intérieur, le Vice-Ministre des affaires étrangères et le Maréchal de la Diète. Ils furent ensuite invités à une séance du conseil des leaders de parti parlementaires pour la journée du 8 août.

La mission Morgentau en Pologne.

Sur le désir de M. Paderewski, M. le président Wilson envoya en Pologne une commission pour examiner sur place les relations polono-juives. Celle-ci avait été informée des relations polono-juives soit par la presse juive, soit par la presse anglaise en Amérique rédigée par les Juifs. A son arrivée en Pologne, la commission fut totalement déçue.

A Varsovie on procura à la commission tous les moyens pour qu'elle fût bien renseignée; on lui présenta le matériel scientifique éclairant l'origine de la question juive en Pologne, le rôle économique ainsi que l'attitude des Juifs à l'égard de l'Etat. Le sénateur Morgentau et ses compagnons purent se convaincre que l'antagonisme polono-juif ne provient pas de source religieuse ou nationale, mais que par contre il faut chercher son origine dans le rôle économique des Juifs que ceux-ci exercent grâce à leur prédominance dans le commerce et l'industrie du pays.

Durant son séjour en Lithuanie, le sénateur Morgentau put constater que les relations polono-juives deviennent partois idéales. — A Grodno p. ex. le délégué américain put voir un conseil municipal en majorité juif ayant pour président un Polonais, M. Listowski, un conseil dont les débats se déroulent en jargon juif et dont les estampes officielles sont rédigées en jargon et en polonais. Il a pu entendre le beau discours du commandant de la ville, le général Falevitch où celui-ci faisait appel aux Juifs à vivre en commun accord avec la population polonaise pour la prospérité de la patrie commune.

La commission a pu se convaincre à Wilno que la majorité des victimes des évanements d'avril avait succombé lors des combats pour la prise de la ville soit atteintes par des balles égarées, soit fusillées comme communistes pour avoir tiré des fenêtres de leurs maisons sur les soldats. Les membres de la commission ont pu se convaincre que les victimes innocentes de ces incidents n'avaient pas péri par suite des „méfaits criminels" de l'armée polonaise, comme l'avait représenté la presse antipolonaise, mais comme résultat inévitable des opérations militaires. Le sénateur Morgentau a pu vérifier que les Juifs en général et surtout en Lithuanie sont indifférents et même plutôt hostiles à la Pologne, qu'il ne peut donc être question parmi eux de patriotisme polonais, comme cela a lieu parmi les Juifs d'Amérique qui sont patriotes américains.

Il est à espérer que la commission Morgentau pourra établir dans la suite de son voyage la fausseté des calomnies propagées par la presse antipolonaise et pourra par conséquent envisager la question polono-juive d'une manière impartiale.

Si tel est le résultat des recherches de la commission américano-juive et si celles-ci rendent plus facile la vie commune aux Polonais et aux Juifs — la société polonaise sera grandement reconnaissante au président Wilson pour avoir envoyé la commission en Pologne.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Un congrès au sujet du Spisz et de l'Orawa.

Un congrès au sujet du Spisz et de l'Orawa s'est tenu le 2 août dans la ville de Nowy-Targ dans la région du Tatra avec le concours de près de 30,000 personnes.

Les congressistes adoptèrent à l'unanimité la résolution suivante:

„Considérant que le Spisz, l'Orawa et l'arrondissement de Csàcsà sont des territoires polonais, puisque la population montagnarde qui les habite est purement polonaise à l'égal de celle du Podhale (région située au bas du Tatra). Considérant que cette population, bien qu'elle se fût trouvée antérieurement sous une domination étrangère pendant 4 siècles et qu'elle eût été soumise après le partage de la Pologne à une dénationalisation forcée—a su garder sa langue et ses moeurs nationales. Considérant que nos confrères dans le Spisz et l'Orawa attendent des secours de la part de la Pologne et ne s'adressent qu'au gouvernement polonais dans tous les cas de violences pratiquées par les Tchèques. Considérant que la jeunesse de ce pays recrutée contrairement au droit sous le drapeau tchèque, fuit en masse pour s'enrôler dans les divisions polonaises. Considérant que si lesdits territoires ne sont pas réunis à la Pologne, les régions nord du Tatra se trouvent également exposées à l'impérialisme tchèque.

Les asssistants du congrès de Nowy Targ au nombre de près de 30,000 personnes demandent avec insistance:

1) Que le gouvernement de la République procède immédiatement à occuper le Spisz, l'Orawa et l'arrondissement de Csàcsà par la force armée.

2) Que le gouvernement de la République ne se laisse détourner par aucune considération indirecte de la réunion de ces territoires à la Pologne, et qu'il persévère dans la ferme décision que le Spisz, l'Orawa et l'arrondissement de Csàcsà doivent, dans leur entité ethnographique, faire partie de la Pologne.

En fin de réunion, les congressistes se declarérent prêts à tous les sacrifices pour pouvoir passer sous la domination polonaise.

Plans des allemands en Lithuanie.

Le Bureau de Presse des marches de l'Est ayant été averti d'intrigues allemandes en Lithuanie, y a dépêché un correspondant spécial. Celui-ci a su traverser la frontière pour aller et revenir, a parcouru en voiture 200 verstes en huit

jours et a pu se procurer à Kowno des informations de source autorisée.

D'après ces informations, l'évacuation du pays de Kowno par les Allemands n'aurait été qu'apparente. Immédiatement après le retrait des troupes allemandes, quantité d'Allemands déguisés en civils auraient commencé à affluer dans le pays.

Les troupes soi-disant russes du prince Liewen stationnées en Courlande au nord-ouest de Kowno seraient incessamment complétées d'officiers et de soldats allemands déguisés en uniformes russes!

24 trains portant des divisions pareilles auraient été vus le 30 juillet sur les deux voies ferrées qui mènent par la Courlande à Riga. Les soldats de ces 24 échelons étaient vêtus d'uniformes russes tout-à-fait neufs et portaient l'aigle noir à deux-têtes et la cocarde aux couleurs nationales russes.

Un des hauts fonctionnaires allemands à Kowno se serait exprimé dans le cours d'une conversation privée que l' Allemagne a perdu il est vrai la guerre à l'Ouest, mais qu'elle doit la gagner à l'Est. La guerre à l'Est sera gagnée par celui qui saura maîtriser la Russie. Les Allemands qui ont en leur pouvoir les bolchéviques dès le début, tendraient également à se rendre maîtres du réactionnisme russe par l'intermédiaire des troupes Liewen. La Pologne formerait une entrave capitale à ces projets. Les Allemands cependant ne perdraient pas l'espoir d'y produire encore le bolchévisme. En ce qui concerne le gouvernement lithuanien, les Allemands seraient de l'avis que, bien que celui-ci se montre généralement hostile à une alliance avec la Russie, on pourrait néanmoins compter sur ses dispositions polonophobes.

Persécutions allemandes dans la Prusse occidentale.

On comunique de la Prusse occidentale que les Allemands ne cessent d'y effectuer des arrestations. Même les passeports accordés par les autorités allemandes à Berlin n'en garantissent point, les pouvoirs du Grenzschutz déclarant que les autorités de Berlin ne les concernent pas. Les pouvoirs militaires ne laissent point former les détachements de la garde civique composée de représentants des deux nations, à la formation de laquelle le gouvernement allemand avait pourtant consenti. La conduite des autorités envers la population en général porte un caractère éminemment provocateur. Il n'y a que ceux qui consentent à fournir au gouvernement allemand les récoltes de la saison qui jouissent de faveurs. Ceux là par contre reçoivent 50 marks par quintal de la part de commissaires envoyés de Berlin

---

Les Allemands agissent contrairement aux décisions du traité.

La P. A. T. comunique la nouvelle que les Allemands, contrairement aux décisions du traité, exportent des territoires attribués à la Pologne tout ce qui forme propriété de l'Etat. Tous les préparatifs ont été faits également pour exporter au fond de l'Allemagne la récolte de la saison. Les armes et les munitions sont exportées en masse dans la Russie bolchévique. En même temps des instructeurs en grand nombre sont envoyés à la garde rouge. Des transports de troupes exercées sont envoyés également sur le front bolchéviste polonais. Ceci est effectué notamment sur le parcours entre Dünaburg et Mittau.

Un discours du commissaire Hoersing.

A une séance de l'Assmeblée nationale allemande à Weimar qui a eu lieu le 1 août, M. Hoersing, commissaire du gouvernement dans la Haute-Silésie, a prononcé un discours où il a dit entre autres: „Il a été dit que la Haute-Silésie peut être détachée de la Prusse sans acte de haute trahison. C'est faux. Les droits et les lois sont encore en vigueur. J'affirme toutefois que la Haute-Silésie ne manifeste aucune tendance dans cette direction. Ce pays tendrait tout au plus à devenir une république indépendante, et encore ne sont-ce que les capitalistes, les industriels, et les propriétaires fonciers qui ont ces désirs. Les ouvriers et le tiers-état n'ont rien de commun avec. La Haute-Silésie se rend parfaitement compte des pertes qu'auraient à essuyer ces classes sociales en cas où ce pays serait détaché de la Prusse. Chacun sait qu'il passerait dans ce cas sous la protection de la Pologne ou de l'Entente. La

nation s'en défendra jusqu'au dernier souffle.

Les Allemands dans la Haute-Silésie.

On communique de la Haute-Silésie les détails suivants:

Les Allemands ne cessent d'agir envers les Polonais de façon brutale et arbitraire. On dirait qu'ils tiennent à laisser après eux le pire souvenir en se retirant. En voici quelques exemples.

Une perquisition domiciliaire a été effectuée avant peu chez un paysan vieillard septagénaire, dans le but de découvrir un agent patriote polonais qui réussit à échapper à la police prussienne depuis près de 4 semaines.

Le paysan ayant été réveillé dans la nuit par des coups frappés à la porte, se leva pour ouvrir, mais à peine l'eut-il entre-baillée, que trois coups de feu partirent en le blessant grièvement.

Quelques onvriers, dont l'un était en train de passer la frontière polonaise, furent tués à coups de fusil par les soldats du Grenzschutz sans aucune raison préalable.

Le Grenzschutz ne quitte pas la Haute-Silésie.

La P. A. T. mande à la date du 5 août que les Allemands ne retirent point le Grentzschutz de la Haute-Silésie. Tout au contraire, le commandement en chef allemand a annoncé que pas un soldat du Grentzschutz ne sera retiré tant que le traité n'aura été ratifié par les trois puissances principales.

Les Allemands à Gdańsk.

La P. A. T. mande de Gdańsk à la date du 5 août que les Allemands ne cessent leurs chicanes envers la population polonaise. La „Gazeta Gdańska" fait observer à cet égard qui si l'esprit hakatiste continuait à régner à Gdańsk, les Polonais pourraient tâcher d'éxécuter avec l'aide de capitaux anglais et américains l'ancien plan du roi Ladislas IV. Ce monarque avait l'intention de faire percer la péninsule de Héla pour élargir le port de Puck (Putzig).

Emigration des Allemands à l'étranger.

Le journaux de Berlin mandent les nouvelles catastrophales d'une émigration en masse des Allemands à l'étranger. Cette émigration embrasserait des millions. Le chiffre en serait estimé au moins à 5 millions, on peut cependant affirmer sans exagérer qu'il pourra atteindre jusqu'à 15 millions. Les journaux affirment que les émigrés représentent les meilleurs éléments du pays tels que des officiers, des techniciens, des professeurs et des médecins qui tous se sentiraient menacés dans leur existence par suite de la révolution actuelle. La vie chère forcerait également à émigrer des troupes innombrables d'ouvriers mineurs, agricoles, ou industriels. Ces émigrés emporteraient des milliards de marks. Considérant le grand nombre d'habitants que l'Allemagne a perdu par suite de la guerre, ces chiffres présenteraient un danger d'autant plus grand.

Le représentant de la République tchéco-slovaque à Varsovie.

M. Radimsky, représentant de la république tchéco-slovaque et futur ministre plénipotentiaire à Varsovie, séjourne depuis peu dans la capitale polonaise.

Dans un interview accordé à un collaborateur du quotidien „Kurjer Polski", M. Radimsky a exprimé son désir sincère de contribuer à une entente amicale entre les deux nations. Cette entente lui semble d'autant plus urgente que les Allemands d'un côté et les bolchévistes de l'autre menacent les Tchèques de même que les Polonais.

Après avoir fait observer qu'il a refusé la position d'ambassadeur tchéco-slovaque à Bruxelles dans le seul but de pouvoir remplir sa tâche actuelle à Varsovie, M. Radimsky a déclaré avoir demandé par télégramme — sur le désir du vice-ministre polonais des affaires étrangères — que les pourparlers polono-tchèques soient prolongés de dix jours.

Le représentant de la république tchéco-slovaque a assuré dans la suite qu'il fait son possible pour adoucir ou prévenir les démêlés pouvant surgir entre les deux nations et qu'il a par conséquent fait libérer les Polonais internés en Bohême.

Pour ce qui est de l'agitation russe en Bohême, M. Radimsky a affirmé qu'il ne saurait en être question et que les Tchèques ne tolèreraient jamais les intrigues d'une nation slave contre une autre et particulièrement celles de la Russie contre la Pologne. M. Radimsky a assuré également que les Tchèques qui se trouvent dans les troupes ukrainiennes sur le front polonais n'ont pu y être contraints que par la force. Le représentant tchèque a enfin exprimé l'espoir que tous les différends au sujet des frontières pourront être tranchés dans un esprit conciliant.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

A la séance du 31 juillet tous les clubs parlementaires déposèrent leurs déclarations au sujet de la ratification du traité.

Le dép. W i t o s, président du p. pop. pol. „Piast" se déclara au nom de son parti contre la teneur du traité entre la Pologne et les Puissances Alliées et Associées, vu que celui-ci touche à la souveraineté de l'Etat polonais qui devrait rester intacte, et exprima l'espoir que les changements indispensables à l'égard de la Pologne y seront introduits à l'avenir.

Le dép. H e r t z au nom du parti ouvr. chrét. accentua également les difficultés qui s'opposent à la ratification du traité, mais déclara que, vu l'extrême importance de ce document pour le bien de l'humanité entière, son parti est prêt à le ratifier, en espérant toutefois que les Puissances Alliées voudront bien entendre les désirs de la nation et du gouvernement polonais au sujet des changements de certains points du traité.

Le dép. Z a m o r s k i, représentant de la droite (un. pop. nat.) déclara que son parti vote pour le traité non seulement en signe de confiance en M. Paderewski mais aussi à cause de ce que renferme le traité même. Le long discours de M. Zamorski renfermant des réponses aux arguments des orateurs de la journée précédente fut terminé en ces paroles: „Nous acceptons le traité, nous affirmons que nous avons libéré la Pologne de l'asservissement à la „Mitteleuropa" et que nous l'avons introduite dans la Ligue des Nations."

Le dép. K a m i e n i e c k i, parlant au nom de l'association nationale populaire composée de la fusion de plusieurs groupes parlementaires, entre autres de l'un. nat. ouvr. — releva les avantages que le traité de paix offre à la Pologne, tout en niant avec énergie que l'indépendance actuelle de la Pologne soit en mesure quelque ce soit un résultat de la déclaration russe du 30 mars 1917, et finit par se déclarer pour la ratification.

Le dép. D e m b i ń s k i du parti conservateur (cl. du trav. const.) déclara au nom de ses amis politiques, que, nonobstant de nombreuses restrictions et les parties douloureuses du traité — ceux-ci vont voter pour qu'il soit ratifié.

Le dép. T h o n (sioniste) prononça un long discours en rappelant les traditions polonaises du 3 mai et termina en disant: „Au nom de 3 millions de nationalité juive je demande l'égalité de droits pour ma nation parmi la nation polonaise. Je déclare que nous vous offrons tout notre attachement, notre fidélité entière. Nous allons voter pour la ratification des deux traités!"

Le dép. W o l f f, représentant du p. pop. allem., constata que son parti n'a contribué en rien à ce que le § 93 soit inséré dans le traité et que le gouvernement polonais avait déjà accordé l'égalité de droits aux Allemands sans aucune pression extérieure. Au nom des 200,000 Allemands habitant l'ancien Royaume du Congrès M. Wolff déclara que ceux-ci ne désirent point former Etat dans l'Etat et qu'ils désirent remplir tous leurs devoirs en citoyens fidèles pour n'être point considérés comme des ennemis. Ils vont voter d'accord avec la majorité, mais appuieront surtout sur le 2-me point lequel dit que le gouvernement doit s'adresser à la Ligue des Nations pour demander que les Allemands accordent aux Polonais les mêmes droits qui sont accordés aux minorités nationales en Pologne.

Le dép. R y m e r de la Haute Silésie protesta au nom des ouvriers silésiens qui forment la plus puissante organisation ouvrière dans toute la Pologne, contre l'assertion exprimée à la séance précédente par le dép. Liebermann au sujet de la Russie des soviets. C'est une insulte pour la classe ouvrière tout entière que d'appeler „Russie ouvrière" ce qu'on voit en Russie actuellement. En ayant à choisir parmi la nouvelle Internationale qu'est la Ligue des Nations et l'internationale rouge, on ne peut choisir que la première, car l'internationale rouge penchait toujours vers l'Allemagne. L'orateur se déclare donc pour le traité en tant qu'il s'agit de la Ligue des Nations. Le point du traité le plus important après la Ligue est celui de la protection internationale du travail, lequel est également dans les intérêts de la classe ouvrière.

Ces déclarations ayant été déposées, le Maréchal présenta la motion du dép. R a t a j (groupe de M. Thugutt) pour que chacune des deux parties du traité fût votée à part. La motion fut repoussée.

Puis l'on alla au vote, dont le résultat est connu.

Après le vote sur la loi, la Diète passa au vote sur les résolutions qui furent adoptées également avec certains amendements.

Enfin le Maréchal de la Diète prit la parole dans les termes suivants:

„Nous ne pouvons terminer nos débats sur la ratification du traité sans souligner l'importance du moment historique que nous avons vécu aujourd'hui.

Bien que tout ce que renferme le traité ne soit pas à notre gré, nous ne devons cependant pas oublier, ne fût-ce qu'un moment, que l'acte que nous signons aujourd'hui, signifie le terme définitif de notre captivité séculaire. Cet acte ne pouvait être remis sans exposer à un nouveau délai la délivrance des mineurs de la Silésie et des pêcheurs kachoubes. Qui de nous n'a entendu de la bouche de nos compatriotes fuyant de la Haute-Silésie, de la Prusse orientale ou de la Masovie prussienne, le récit des persécutions que souffrent les Polonais dans ces provinces? Peut-on se figurer une pire humiliation pour notre nation que le sentiment d'une entière impuissance en face à ces torts cruels? Ces torts jettent une lumière crue sur les dangers qui nous menacent encore à l'extérieur, ils nous enseignent où nous devons chercher nos amis.

„Les Nations Alliées qui — grâce aux torrents de sang répandus en commun pour la liberté du monde — nous sont devenues amies à jamais, se trouvent dans une position plus heureuse que nous. Elles peuvent se remettre immédiatement sur leurs territoires à ce travail fécond après lequel languit le monde entier. Chez nous, hélas, beaucoup de temps et beaucoup de sang s'écoulera encore, avant que nous ne puissions donner la liberté à tous nos compatriotes dans les Marches, avant que nous ne puissions concentrer toutes nos forces non plus pour la défense des frontières, mais pour le renouvellement du pays.

„Quelles que soient cependant les frontières fixées définitivement à notre République, n'oublions pas que nous ne deviendrons une grande nation que dans ce seul cas si, outre la liberté traditionnelle, l'ordre et l'harmonie viennent également à régner chez nous, si le travail et l'économie guident la nation.

„Notre avenir est en nos mains".

Le discours de M. le Maréchal fut couvert d'applaudissements.

La Diète procéda ensuite à délibérer sur les points successifs de l'ordre du jour, dont le plus important fut celui des élections en Lithuanie. Le M. l'abbé Maciejewicz monta sur la tribune pour terminer les débats animés sur cette question.

Après avoir affirmé qu'il est temps que la Diète écoute le voix de ce pays éloigné, le représentant des Polonais de la Lithuanie assura que le peuple lithuanien n'avait jamais consenti au traité de partage conclu entre les trois Etats usurpateurs. Ce peuple, guidé par un instinct naturel, protestait toujours contre les lois imposées par la Russie et prenait part à chacune des révoltes nationales en 1831, 1838 et 1863. Si quelqu'un s'avise de dire que les pétitions présentées à la Diète pour se réunir à la Pologne ne renferment que les voix de la classe des propriétaires — l'orateur en appelle au Maréchal de la Diète, à la Diète elle-même et au Chef de l'Etat qui ont en leur possession des centaines de requêtes présentées même par les illettrés.

L'abbé Maciejewicz présenta dans la suite une liste dressée de toutes les pétitions demandant une réunion à la Pologne, en ajoutant que „ce ne sont pas les voix de la noblesse et des diplomates, mais des paroles écrites avec le sang".

Le député de la Lithuanie constata enfin que l'ancien gouvernement de Wilno possède 90% et celui de Grodno plus de 90% d'habitants polonais, et termina en assurant que personne d'entre les Polonais dans ces provinces ne redoute le plébiscite et que tout le monde le désire pour que l'ingérence d'éléments étrangers tendant a détacher ce pays de la Pologne prenne fin.

Là-dessus la séance fut levée.

La séance du 1 août qui dura toute la journée avec une breve interruption à l'heure du dîner, commença par poursuivre les débats sur les élection en Lithuanie.

Le dép. Hałko, délégué de la région de Wilno, prit la parole non en théoricien, mais en fils de cette terre dont il connait la population presque dans chaque village. „Cette population — dit le délégué lithuanien — nous tend les mains. Ce n'est pas nous qui devons forcer les habitants à s'unir avec nous, mais ce sont les habitants eux-mêmes qui nous y forcent, et cela non-seulement les Polonais, mais aussi les Blancs-Ruthènes qui désirent l'ordre et l'harmonie et qui ont confiance en la générosité de l'âme polonaise". M. Hałko termina son discours en citant le fait que lorsque des agents inconnus eurent répandu aux environs de Wilno la fausse nouvelle que les troupes polonaises doivent être retirées—tous les habitants sans distinction de nationalité déclarèrent qu'ils vont combattre eux-mêmes.

La motion de la majorité de la commission représentée par le dép. abbé Lutosławski demandant que le gouvernement procédât lui-même aux élections à la Diète en Lithuanie, fut ensuite adoptée avec les deux amendements de l'abbé Maciejewicz portant que seuls les habitants permanents du pays doivent prendre part aux élections et que celles-ci peuvent être effectuées partiellement dans le pays vu l'état de guerre.

Parmi les points de l'ordre du jour les plus importants, furent celui sur le tarif douanier et celui sur l'organisation temporaire de la Posnanie et de la Prusse Polonaise.

La discussion sur le premier de ces deux points aboutit à adopter par une majorité de voix la motion suivante de la commission pour l'industrie et le commerce:

La Diète engage le Gouvernement à soumettre à la Diète aussitôt les vacances terminées, un projet de tarif douanier; la Diète autorise le Gouvernement à régler immédiatement de façon provisoire les questions douanières conformément aux principes suivants:

a) l'incompatibilité des tarifs douaniers appliqués en Pologne sera immédiatement enrayée; b) la production locale et surtout le fonctionnement des établissements qui sont en train de reprendre leur travail, seront garantis c) à l'importation des matières premières, des installations indispensables à la reconstruction de l'industrie, ainsi que des articles de première nécéssité et surtout des chaussures et des vêtements d'importantes facilités douanières seront accordées: d) pour les objets de luxe des droits très élevés, prohibitifs même, seront perçus.

La Diète décida en outre de créer une commission douanière provisoire ayant pour but de collaborer avec le Conseil douanier du Min. de l'Ind. et du Commerce. La nouvelle commission n'interrompra pas ses travaux pendant les vacances.

Dans la suite de la séance qui eut lieu dans l'après-midi, nombre de sujets furent discutés. Le point de l'ordre du jour relatif à la manière de trancher les différends entre les ouvriers agricoles et les propriétaires, donna lieu à de vives controverses. La lecture de la loi sur les emblèmes de la République fut entendue avec un vif intérêt, et la loi votee à l'unanimité.

A la séance du 2 août, dernière de cette session, les députés eurent à débattre près de 20 questions. La motion urgente du dép. Korfanty au sujet de l'unification de l'armée polonaise fut adoptée à l'unanimité après le discours du dép. Zaluska qui affirma que l'unification de l'armée fait des progrès rapides. Les différentes formations militaires se sont unies sur le champ d'honneur et le sang versé en commun forme le lien le plus puissant qui les a unifiées.

Le point culminant de l'ordre du jour fut la lecture du projet de loi pour prévenir le trafic avec la propriété rurale pouvant nuire à la reforme agraire et pour abroger les contrats de vente et d'acquisition de terrains et de forêts au-dessus de 80 hectares conclus après le 1-er juin 1919.

La loi se compose de 2 articles. Le premier porte que le gouvernement doit être autorisé à donner des prescriptions réglant le passage des biens fonciers d'une propriété à une autre, jusqu'à ce que la loi sur la réforme agraire ne soit mise en vigueur. Le second confie l'exécution de la précitée loi temporaire au ministère de l'agriculture et des biens de l'Etat de concert avec le ministère de la justice.

Après une vive discussion et plusieurs amendements qui furent repoussés, la loi fut votée en seconde et troisième lectures.

Après avoir épuisé tous les points successifs de l'ordre du jour, le Maréchal annonça la fin de la première session de la Diète en fixant l'inauguration de la session suivante pour le 16 septembre.

Au milieu de nombreux applaudissments et d'acclamations: „Vive le Maréchal!" la séance fut close.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES.

Arrivée de marchandises.

Le premier steamer finlandais chargé de marchandises destinées à la Pologne est attendu un de ces jours à Gdańsk. Ce vaisseau, ainsi que nous apprenons de la commission de l'Etat pour les importations et exportations, contient les marchandises suivantes: 100 ballots de sardines, 10.000 paires de chaussures, 80 tonnes de thé, 100 tonnes de café, 30,000 ballots d'allumettes. La Finlande en échange de ce transport recevra de Pologne des produits de naphte, dont une grande pénurie se fait sentir dans ce pays.

Le premier des trains chargés de tissus, dont l'arrivée de Suisse a été annoncée il y a une semaine se trouve déjà à Varsovie. Le train est composé de 29 wagons.

Arrivée de matières premières.

On mande de Łódź que 270 wagons de coton américain acquis par le gouvernement chez la commision américaine de ravitaillement sont arrivés dans la ville.

Une commission textile a été formée. La commission se compose du directeur du département textile, du représentant du ministère du commerce et de l'industrie et du représentant de l'Association de l'industrie textile.

La commission ne met point les matières en vente, mais fournit simplement le coton et la filasse aux fabriques en proportion de 40% des ateliers textiles qui étaient en marche avant la guerre. Lesdites matières seront fournies à toutes les fabriques qui auront prouvé la possibilité d'une mise en marche immédiate de leurs machines. Certaines des fabriques les plus connues, telles que la maison Geyer, Scheibler, Grohman etc. ont déjà reçu les matières premières en avance.

Arrivée de matières premières.

Des contingents des cuirs et de tanin affluent toujours à la Pologne. Dernièrement 5 wagons de tanin, sont arrivés de l'Angleterre.

De grands transports de denrées coloniales sont arrivés à Varsovie via Suède et Gdańsk de l'Angleterre et de Copenhague.

Des usines de munition en Pologne.

Parmi les événements de grande importance économique qui se sont produits dernièrement en Pologne, la création d'une société par actions des usines de munition „Projectile", est un fait singulièrement digne d'attention. La nouvelle société disposant d'un capital social de 40 millions de couronnes abordera sous peu de temps la production des munitions pour le ministère de la Guerre qui lui a garanti d'importantes commandes. Les établissements de la Société occuperont dans les premiers temps 2000 ouvriers.

Les statuts qui fixent la collaboration éventuelle des capitaux étrangers pour 25% de la somme totale des actions ont été déjà légalisés.

Le siège provisoire de la Société se trouve à Varsovie:

Ce sont la Banque Industrielle du Royaume du Congrés, un groupe de Banques de Galicie, la Banque de Crédit à Varsovie, ainsi que plusieurs représentants de propriétaires fonciers et des industriels de toutes les provinces de la Pologne, qui subviendront aux besoins financiers de l'entreprise.

La construction de locomotives en Pologne.

Une société par actions sous la raison sociale „Construction des locomotives en Pologne" a été créée. La nouvelle société appuuiera son activité sur une collaboration étroite avec les grands établissements des chaudières „W. Fitzner et K. Gamper" (société par actions) à Sosnowice.

Mise en marche de l'industrie.

On mande de Czenstochowa que le premier haut fourneau dans la fonderie de fer du même nom située aux environs de la ville, a été mis en marche le 29 juillet. Le Chef de l'Etat en a été avisé par télégramme.

Le commerce agraire en Pologne.

Les commerçants polonais de la branche agraire ont formé une Associations des maisons du commerce agraire dont l'activité embrassera toute la Pologne. 40 maisons ont déjà déclaré leur adhésion à l'Association, on espère que sous peu de temps la nouvelle organisation comptera 80 entreprises associées. Jusque maintenant le commerce agraire en Pologne était presque entièrement accaparé par les entrepreneurs privés juifs.

L'etat de l'industrie dans le bassin houiller de Dombrowa.

Le compte-rendu de l'inspecteur de travail dans le 18 arrodissement pour le 2-e trimestre de 1919 dans la région de Dombrowa, dans une partie du district de Będzin et dans celui d'Olkusz, présente les chiffres suivants:

Dans cet espace de temps ont été actives 183 fabriques, à savoir: 52 mines de houille, 2 mines de minérai de fer, 2 mines de calamine, 1 lavoir de calamine, 2 fonderies de zinc, 2 usines de machines, 6 usines de ciment, 3 usines de papier, 2 fonderies de verre, 2 fabriques de produits chimiques, 2 fabriques de câbles, de fil d'archal et de clous, 9 fours à brique, 9 moulins à vapeur ou électriques, 7 moulins à scie et 22 autres fabriques telles que des brasseries, des fabriques de levain, des filatures, des fours à chaux etc.

Relations commerciales polono-tchèques.

Certaines maisons de commerce à Varsovie ont lié des relations avec la Bohême dans le but d'obtenir des produits de l'industrie tchèque, notamment des machines agricoles afin de faciliter l'importation; lesdites maisons se sont adressées au gouvernement en demandant que le transport soit effectué par la douane de Bogumin (Oderberg).

Le Gérant: K. Skrzyński. Varsovie. Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".